L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 3 FEVRIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 3 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Férict & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Habitations sucrières de prix situées dans les paroisses St-Jacques et Terrebonne. Aussi, vente continuée de meubles, à l'Hôtel St-Louis.

Par Hoffman, Marks & Co., au no 38 de la rue de Chartres — Un fort assortiment de chaussures.

SPECTACLES.

Mardi, 3 février 1874.

OPERA. — La Favorite; Le Passant.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Minstrels de Haverly

Une Lettre de M. P. O. Hébert.

L'ex-gouverneur P. O. Hébert a été, en 1872, un des premiers champions du parti libéral, un des plus chauds partisans de l'alliance avec Warmoth. On pourrait trouver dans les liasses du *Times*, nombre de lettres écrites par lui, du mois d'avril au mois de novembre 1872, en faveur de cette double alliance de la démocratie avec le parti libéral et des conservateurs de la Louisiane avec la clique Warmoth, double alliance qui a été si fatale dans ses résultats.

Greeley n'a pas été du président et les fusionistes, bien que victorieux en Louisiane, ont été, comme on sait, dépouillés du fruit de leur victoire. M. Hébert s'est alors souvenu qu'il avait été à West Point, le camarade d'école de Grant, et, il y a trois mois, nous avons enregistré sa nomination d'ingénieur de la compagnie des levées par le président des Etats Unis.

Nous pensions qu'ayant ainsi fait sa paix avec l'autorité, l'ex-gouverneur allait renoncer à la politique pour s'occuper de sa besogne d'ingénieur. Mais voilà que le télégraphe rappelle, le nouveau, notre attention sur le nom et la prose de M. Hébert, à la *situation* laquel, cependant, le silence et l'oubli semblaient si bien convenir.

On lira dans nos colonnes télégraphiques, cette nouvelle production, *toute topilaire et non sollicitée*, de M. Hébert qui, au lieu d'être occupé à arpenter et à examiner les levées, est à Washington fort empressé à combattre le projet d'une nouvelle élection en Louisiane.

M. Hébert, qui s'était transformé en libéral il y a dix-huit mois et qui traitait assez cavalièrement les *bourbons* de la démocratie, est redevenu un démocrate de la plus stricte catégorie qui n'admet pas de transaction avec les principes. Il s'adresse donc à un des plus anciens sénateurs démocrates, à l'honorable Bayard, du Delaware, pour protester contre l'intervention du Congrès dans les affaires d'un Etat. Ce serait un précédent dangereux, dit-il. Et puis, M. Hébert *sait* que les intérêts de son Etat ne peuvent et ne seront jamais l'intervention du Congrès par une décision qui ordonnerait une nouvelle élection. Venant d'une pareille autorité, cette assertion ne doit-elle pas suffire à M. Bayard et aux autres démocrates du Congrès qui hésitent entre des scrupules constitutionnels et le désir de secourir notre malheureux Etat !

Ce qu'il y a d'amusant dans la nouvelle épître de M. Hébert, c'est son indignation contre les aventuriers politiques sans principes qui ont si mal gouverné la Louisiane depuis quelques années. Le partisan de l'alliance avec Warmoth, l'allié actuel de Kellogg doit, en effet, bien connaître les gens dont il parle. Ingénieur de la Compagnie des Levées, une des plus scandaleuses créations des dernières années, M. Hébert peut qualifier, également, en connaissance de cause, cette "législation si dépourvue de scrupules, si audacieuse, si atroce," dont il entretient M. Bayard.

Suivant M. Hébert, il n'est pas douteux que les procédures judiciaires qui ont établi le gouvernement actuel en Louisiane, n'aient constitué un *grand outrage* ; mais si M. Kellogg ne se conduit pas bien, la Législature, dit-il, peut le mettre en accusation et oublie que cette Législature est le fruit du même *outrage* dont il vient de parler. Il doit savoir une élection en novembre, c'est vrai, mais sous le contrôle du gouvernement usurpateur actuel. Le Sénat n'est renouvelé que par moitié, et la moitié qui restera se composera précisément de ces sénateurs fabriqués par un homme illégal ou admis depuis comme MM. Glandin et Detiège sans l'ombre d'un prétexte plausible.

M. Hébert dit avoir écrit à M. Bayard sans avoir eu aucune conversation préalable avec lui, deh est fort possible, mais il est probable qu'il a dû avoir quelque conversation avec Kellogg ou avec Grant, et que sa plaidoirie en faveur des droits des Etats n'est pas tout à fait spontanée.

Nous ne pensons pas que la lettre de l'ex-gouverneur, qu'un hasard heureux a porté immédiatement à la connaissance du public par la voie du télégraphe, ait une grande influence sur le sénateur Bayard ; mais il serait peut-être utile que la collection complète des lettres de M. P. O. Hébert, depuis 1872, fût envoyée au sénateur du Delaware pour servir à l'intelligence de la dernière. C'est une suggestion que nous recommandons à l'attention de ceux qui correspondent avec nos députés à Washington.

Le discours de M. Morton.

M. Morton a commencé samedi au Sénat, une réplique au discours de M. Carpenter. A l'argumentation, si remplie de faits accablants pour l'usurpation, des sénateurs McCreery et Carpenter, M. Morton a répondu par une harangue pleine de violence et d'amertume. Sentant la faiblesse de sa cause, il a fait appel aux passions de son parti en avançant des faits monstrueusement faux, et en accusant tous les conservateurs de la Louisiane et le gouverneur McEnery lui-même d'être des assassins.

Voici quelques lignes extraites de cette diatribe ; elles donneront une idée du ton et de l'esprit du langage dûment employé par le sénateur :

"Il y avait du sang dans ce mouvement. Les hommes qui le dirigeaient étaient tous couverts de sang. Ce sont les anciens assassins de 66, de 68 et de 73, les meurtriers qui ont tué plus de DEUX MILLE hommes en 1868 dont la plupart étaient des hommes de couleur. En mai 68 les républicains ont emporté l'Etat par 26,000 voix de majorité ; mais la terreur inspirée par le massacre, l'œuvre accomplie par les Ku-Klux, ont donné l'Etat à Seymour, par 40,000 voix de majorité.

"Les assassins de 68 sont maintenant, et ils a des preuves qui montrent que John B. McEnery agissait avec la populace du 18 mars 73, lour où un certain nombre d'hommes ont été tués et où les hommes de cette populace agissaient sous l'autorités d'un prétendu gouverneur.

"Que les misérables aventuriers qui ont exploité la situation en Louisiane depuis 1868 emploient les plus viles calomnies contre la population louisianaise, pour se faire soutenir à Washington, cela s'explique par l'intérêt sordide qui les guide, mais qu'un homme dans la position de M. Morton se fasse l'écho de ces infâmes calomnies, voilà ce que n'excuse même pas le fanatisme politique, et en jetant de pareilles injures au parti conservateur en Louisiane, M. Morton ne déshonore que lui et il affaiblit la cause qu'il prétend défendre.

ASSESSEMENT Nos. 156 et 157.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de Georges Mc D. Burke et Bernard Buscker, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp No 19.

On ne dira plus que l'on ne gagne pas de fortes sommes à la Loterie de la Louisiane. Le lot de $10,000 a, en effet, été gagné au tirage (numéro simples) de janvier, et ceux qui le sort a favorisés sont tous *forts connus* à la Nile-Orléans. Ce que l'aveugle fortune a fait une fois, peut se renouveler une autre fois. C'est, samedi, le 14 février, que le tirage aura lieu. Qu'on se le dise.

UNE LETTRE DE M. BANCROFT.

L'historien Bancroft, qui est ministre des Etats-Unis à Berlin, vient d'adresser au secrétaire d'Etat Fish, à la date du 29 décembre, une lettre marquée au cachet d'une adulation sans exemple dans une république :

Le message complet du président, dit-il, est arrivé à Berlin vendredi dernier. La portion relative aux affaires étrangères a rencontré l'approbation la plus parfaite et la plus universelle qui jamais n'a connaissance ait été accordée à un document public. La conduite des Etats-Unis envers l'Espagne et Cuba est proclamée avoir été marquée par un respect rigoureux pour la loi publique, par la modération, la longanimité bienveillante, la dignité et la fermeté. Il n'y a pas partage d'opinion à ce sujet dans les cercles publics ou particuliers.

M. Bancroft assure qu'on a été très désappointé en Allemagne de voir qu'on ne reprenait pas les paiements en espèces aux Etats-Unis. Mais toutes ses assertions semblent n'avoir eu d'autre objet que de faire écho aux idées et aux paroles du président Grant et aux suggestions du secrétaire du Trésor devant la sagesse desquels M. Bancroft paraît être en admiration.

Voici la conclusion de cette lettre :

Vous ne serez donc pas surpris si je vous dis que l'opinion du président, que nous n'aurons jamais de prospérité permanente sans une base monétaire métallique, est partagée ici avec une unanimité absolue, sans que l'idée, impliquée dans les paroles du président, que nous n'atteindrons jamais le crédit que nous avons le droit d'espérer dans le marché financier du monde sans venir d'abord à cette base métallique. Un autre point dans nos finances sur lequel l'opinion publique en Allemagne est unanime, c'est, suivant le langage du rapport, du secrétaire du Trésor joint au message du président, qu'un accroissement constant du numéraire dans le Trésor mènerait promptement au résultat désiré. Il n'est pas ici un seul homme doué de bons sentiments pour les Etats-Unis qui n'approuve cordialement cette suggestion du secrétaire du Trésor.

MORT DE M. CHARLES TESTART.—C'est la famille Bertin et non Bertus, comme nous l'a fait dire dans notre dernier numéro une erreur typographique, qui était invitée, avec quelques autres, aux funérailles de M. Ch. Testart. Cette rectification nous fournit l'occasion de payer un juste tribut d'hommage au défunt. Nous avons connu peu d'hommes aussi honorables et aussi respectés. Dans les affaires où il était fort répandu, ayant à différentes époques dirigé plusieurs des grandes maisons de commerce de notre place, sa scrupuleuse probité était devenue proverbiale. M. Testart habitait la Nouvelle-Orléans depuis trente ans, et il s'y était fait de nombreux amis grâce à ses manières affables, à sa rare obligeance et à son inflexible droiture. Tous ont voulu lui donner un dernier témoignage d'affectueuse estime en suivant ses restes jusqu'au cimetière. Les marques de la plus vive et de la plus cordiale sympathie ont été prodiguées à sa veuve et à ses enfants que sa mort prématurée a atteints douloureusement dans leurs plus chères affections.

UNION FRANÇAISE.—Nous publions dans une autre colonne, le résultat de l'élection faite le 11 janvier dernier, par les membres de cette société pour vingt-quatre directeurs. A une séance régulière de la direction, tenue le 1er février, les nominations suivantes ont été faites à l'unanimité : M. L. Breton, président ; A. Jas et A. Granger, vice-présidents ; J. B. Ségain, trésorier ; L. A. de Montluzin, secrétaire. La nouvelle direction compte sur le concours des résidents français pour augmenter les moyens d'action dont dispose la société, car les circonstances difficiles dont le pays souffre, ont accru le nombre des français sans ouvrage et il y a des besoins pressants à secourir. L'Union française s'occupe principalement de procurer du travail aux français sans emploi qui s'adressent à elle, mais elle pourvoit aussi, lorsque l'état de sa caisse le lui permet, aux plus pressants besoins. Les résidents français peuvent donc, en donnant une faible cotisation annuelle à la société, contribuer à une œuvre doublement utile.

Deux tentatives d'incendie.

EQUIPAGE MYSTIQUE DE COMUS.—La crise financière et politique ne empêchera pas le joyeux et mystérieux équipage de Comus de débarquer à la Nouvelle-Orléans le Mardi Gras, 17 février courant. Une missive contenant les compliments du Dieu de la gaieté nous invite à nous trouver le soir du Mardi Gras au théâtre des Variétés, où Comus et ses compagnons doivent faire leur apparition devant une foule privilégiée, après s'être montrés au bon peuple de la Nouvelle-Orléans.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, mardi, *La Favorite*, grand opéra de Donizetti, avec M. Gueymard dans le rôle de Fernand. Les autres rôles seront tenus par MM. Lourde, Feltlinger, et Mlle Denain.

On commencera par *Le Passant*, comédie en un acte et en vers, de F. Coppée.

Jeudi, Mefistofele à midi précis. On donnera *La Fille du Mme Angot*.

Au premier jour *La Prophète*, au bénéfice de M. Momas, chef d'orchestre.

Les personnes qui avaient affronté l'affreuse pluie d'hier soir, pour assister à *Faust* n'ont pas eu lieu de s'en repentir. Mme Fursch Madier a fait de Marguerite une création ravissante, qui prendra sa place à côté d'Alice et de Sélika. Des applaudissements fort encourageants ont répondu à la gentillesse avec laquelle Carini a chanté le rôle de Siebel. MM. Gadibie, Mayan et Devoyod ont puissamment contribué au succès de cette belle représentation.

A la grande Loterie de la Louisiane, à numéros simples, le billet entier coûte $10 ; le demi-billet, $5 ; le quart de billet, $2.50 ; le huitième de billet, $1.25. On voit que ce n'est pas énorme. Moyennant une mise modique, on peut se refaire et attendre des temps meilleurs. Le travail est peu lucratif à cette heure, et heureux ceux que le hasard favorise à la loterie.

BILLET GAGNANT.—M. Joseph Vincent, employé à bord du steamer *Pike*, certifie, ainsi qu'on le verra dans une notice insérée plus loin et signée de lui, qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de M. Cardelach, rue St-Charles, No 7, l'individu billet de combinaison Nos 4—7—49, de la classe 25 de la Loterie de la Louisiane qui a gagné le prix capital de cinq mille piastres et vingt-sept cents, le montant du dit billet lui a été immédiatement et sur présentation payé au bureau de la Compagnie.

VINS, VINAIGRE, ETC.—MM. Bercier & DeSmet, rue Tchoupitoulas, No 5, ont reçu par les navires *Albatros* et *Minnesota*, de Bordeaux, et ont à vendre du vin, du vinaigre blanc, de la bière, de l'huile, et divers articles alimentaires de première qualité. Voyez l'annonce.

Tentative de suicide.

Avant hier matin un jeune homme du nom de P. J. Hertz, allemand de naissance, s'est tiré un coup de pistolet par une dose de laudanum. Heureusement pour lui, cependant, un médecin a été appelé près de lui et a réussi à le sauver en lui administrant certains antidotes puissants. On attribue cet acte de désespoir à un mouvement de jalousie.

Des Voleurs à l'œuvre.

Vers quatre heures, dimanche matin, des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. S. G. Kemper, No 26 des Magasins, No. 501, en faisant un trou dans la muraille.

Le caporal Patterson, de la police métropolitaine, a été averti de la présence de ces fripons par une jeune fille qui demeure en face du magasin et qui les a vus à l'œuvre.

Le vaillant caporal a donné aussitôt un coup de sifflet qui a mis en fuite les malfaiteurs, non sans que quelques coups de pistolet aient été échangés entre le policier et eux.

On a trouvé que le magasin avait été pillé et des lots considérables d'étoffes empilés en dehors du mur percé.

Surpris par le coup de sifflet du caporal Patterson les voleurs sont partis les mains vides.

Thomas King.

Ce personnage qui est devenu tout à coup notoire par sa tentative d'extermination au Mechanics Institute, samedi dernier, a comparu hier matin devant le juge Germon, de la Cour municipale du Premier District.

Thomas King est toujours très calme, et loin de vouloir s'excuser, il se glorifie, au contraire, de l'acte de désespoir qu'il a voulu commettre.

Il a dit qu'il avait été volé par un juge de la paroisse Plaquemines et qu'il détestait tous les radicaux en conséquence.

Rapport de l'hopital de Charité.

M. L. M. Tourné, secrétaire de l'hopital de Charité nous a communiqué le rapport mensuel suivant pour le mois de janvier :

Patients admis..... 402
" congédiés..... 311
" morts..... 35
" restant à l'hôpital..... 359

CHAMBRE.—76 membres sont présents. Montalda présente une pétition ordonnant à la compagnie du Canal de la Louisiane, à faire les dignes nécessaires dans la paroisse Lafayette. Référée.

King (c), de St. Jacques, présente une résolution pour payer un nommé Randolph, secrétaire de comité, sur les dépenses contingentes de la session de 1874. Référé.

Young (c), de Concordia, dit qu'il y a trop de clercs et d'employés dans la Chambre et que ce qu'il faut faire ce sont des économies ; qu'un comité spécial n'a pas besoin de secrétaire et qu'il aimerait mieux payer de sa poche une piastre par jour à chacun des membres que de se sacrifice, que de mettre cette charge sur l'Etat. De cette manière le secrétaire serait grassement payé. Il amende donc la résolution en disant que le comité pourra employer un secrétaire, mais que la Chambre ne le payera pas.

Montaldo, qui trouve que l'Etat est trop riche, propose de déposer la motion de Young sur le bureau ; ce qui est fait par 58 contre 20.

Matthews, du Tensas, demande, par amendement, que le clerc ne sera employé que 20 jours. Déposé suivant le règlement.

Martinet (c), de St-Martin, demande la reconsidération du vote par lequel O. P. Fernandez a été admis à siéger dans la Chambre.

Cela donne lieu à une grande discussion entre Demas (c), de St-John ; Stewart (c), du Tensas ; Duverjon (c), d'Orléans, et Sartain (c), de Caddo. Ces messieurs y soutiennent dit de gros mots.

Demande que la motion de reconsidération soit déposée sur la table. On vote, et le dépôt est ordonné par 47 contre 40.

La séance est levée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Hope Benevolent Association.

Cette excellente Association, composée en grande partie de jeunes gens du Second et du Troisième District, a donné un grand bal, samedi dernier, dans la belle salle de la Parfaite Union, rue des Remparts. La fête a été magnifique. Nous avons rarement remarqué plus d'entrain et plus de gaîté communicative parmi les invités d'un bal. Les toilettes étaient ravissantes et le souper délicieux. Nos compliments bien sincères au comité chargé des préparatifs. Nous prions en même temps les officiers et les membres de l'Association d'agréer nos remerciements pour les gracieuses attentions dont notre reporter a été l'objet de leur part.

Le président de l'Association du Hope est M. C. F. Seemann ; le premier vice-président, M. A. C. Carriegez ; le deuxième vice-président, M. F. Dudenhefer ; le secrétaire des finances, M. J. B. Gartz ; le secrétaire enregistreur, M. Geo. Delamore ; et le trésorier, M. C. Meister.

Meeting en faveur des marchés particuliers.

Conformément à une convocation publiée dans les journaux, une réunion a eu lieu hier soir au coin des rues Bienville et Remparts, pour protester contre le projet de loi ordonnant la suppression des marchés particuliers. Deux cents personnes environ assistaient à la réunion. Des discours ont été prononcés par M. Filleul avocat, le Dr. V. O. King, M. E. Paris, M. E. Brewster tous trois membres de l'assemblée du Michanin's Institute et un mulâtre nommé Solis Weeks. La réunion a adopté des résolutions dénonçant l'adoption de la loi qui interdit les marchés libres. M. Brewster a fait remarquer que le bill a été voté par la Chambre et qu'il est maintenant soumis à un comité du Sénat et il a promis de voter contre le bill. Les orateurs ont tonné contre les monopoles et ont fait valoir en faveur des marchés libres les arguments déjà exposés dans les journaux. Il a été question de convoquer un nuss meeting, en endroit plus convenable, mais rien n'a été décidé à ce sujet.

Incendie à Algez.

Vers deux heures, dimanche matin, le feu s'est déclaré dans une maison basse en bois, située coin des rues Olivier et Patterson à Algez, appartenant à M. Sébastien Comeaux, et occupée par lui. La bâtisse a été entièrement détruite et les pertes évaluées à $2,000 sont partiellement couvertes par une assurance de $1,500 à la Compagnie Germania.

R. W. YOUNG,
Secrétaire

Deux tentatives d'incendie.

Dimanche matin, vers trois heures, des malfaiteurs ont essayé d'incendier la tonnellerie de M. Hammond, rue de Chartres, entre les rues St-Ferdinand et Cortez, rue Press, dans le Troisième District.

Quelques employés de M. Hammond ont découvert le feu à temps pour l'éteindre.

Les dégats peuvent être estimés à $50.

Vers cinq heures encore, avant hier matin, un incendiaire a placé sous l'escalier de la maison sise au No. 564 de la rue de Chartres et habitée par Mme Bodouil, un gros paquet de coton arrosé d'huile de pétrole. La bâtisse aurait certainement flambé comme une allumette, si les locataires de la maison ne s'étaient pas aperçus du mauvais tour qu'on voulait leur jouer et n'y avait mis bon ordre.

Les incendiaires semblent se multiplier à la Nouvelle-Orléans, depuis quelques semaines surtout, et si la police ne parvient pas à prendre un des coupables en flagrant délit, il est possible que le nuisance continue jusqu'à ce que la ville entière soit réduite en cendres.

Grand Incendie.

Hier matin, à neuf heures et demie, le feu s'est manifesté dans la tonnellerie sise rue Villeré, entre Toulouse et Saint Louis, appartenant à W. Rush et occupée par Wm. Burns. La bâtisse n'a pas tardé à être consumée, et les flammes ont attaqué la maison basse, appartenant également à Wm. Burns, qui a eu le même sort.

Les pertes sur ces deux propriétés sont couvertes par une assurance dans la Compagnie des "Workingmen".

L'incendie a gagné la maison en brique, à deux étages, au coin des rues Villeré et St-Louis appartenant à Jean Bellé et habitée par lui. Les pertes sont évaluées à $7,000 et sont couvertes par une assurance.

Les flammes activées par un vent violent ont atteint la maison basse en bois, au No 235 de la rue St-Louis, entre Marie et Villeré, appartenant à Charles Stein et occupée par lui. Les pertes sont couvertes par une assurance de $2,500 à l'Association mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Une vieille masure, située au No 232 de la rue St-Louis a brûlé ensuite comme une botte de paille. Les pertes sont couvertes par une assurance.

La maison en bois, à deux étages, au No 237 a eu le même sort ; aussi, la maison sise au coin des rues Villeré et St-Louis portant les Nos 4, 6, 49, classe 23, propriété de Mme Reis et les pertes sont couvertes par une assurance.

La seconde appartient à Louis Boesel, et elle est assurée pour $2,500 à la Compagnie Mutuelle "American".

Les flammes ont détruit encore la maison en bois, à un étage, au No 109 de la rue Marais, entre St-Louis et Toulouse, appartenant à Geo Mertz et habitée par Peter Martin.

La bâtisse, assurée pour $2500 à l'Association Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, a été complètement endommagée.

Peter Martin, le locataire, a perdu tout son mobilier, qui n'était pas assuré.

Les pertes totales peuvent être estimées à $40,000.

On ignore encore la cause de l'incendie.

Tentative de suicide.

Avant hier matin un jeune homme du nom de P. J. Hertz, allemand de naissance, s'est tiré un coup de pistolet par une dose de laudanum. Heureusement pour lui, cependant, un médecin a été appelé près de lui et a réussi à le sauver en lui administrant certains antidotes puissants. On attribue cet acte de désespoir à un mouvement de jalousie.

Des Voleurs à l'œuvre.

Vers quatre heures, dimanche matin, des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. S. G. Kemper, No. 26 des Magasins, No. 501, en faisant un trou dans la muraille.

Le caporal Patterson, de la police métropolitaine, a été averti de la présence de ces fripons par une jeune fille qui demeure en face du magasin et qui les a vus à l'œuvre.

Le vaillant caporal a donné aussitôt un coup de sifflet qui a mis en fuite les malfaiteurs, non sans que quelques coups de pistolet aient été échangés entre le policier et eux.

On a trouvé que le magasin avait été pillé et des lots considérables d'étoffes empilés en dehors du mur percé.

Surpris par le coup de sifflet du caporal Patterson les voleurs sont partis les mains vides.

Thomas King.

Ce personnage qui est devenu tout à coup notoire par sa tentative d'extermination au Mechanics Institute, samedi dernier, a comparu hier matin devant le juge Germon, de la Cour municipale du Premier District.

Thomas King est toujours très calme, et loin de vouloir s'excuser, il se glorifie, au contraire, de l'acte de désespoir qu'il a voulu commettre.

Il a dit qu'il avait été volé par un juge de la paroisse Plaquemines et qu'il détestait tous les radicaux en conséquence.

Rapport de l'hopital de Charité.

M. L. M. Tourné, secrétaire de l'hopital de Charité nous a communiqué le rapport mensuel suivant pour le mois de janvier :

Patients admis..... 402
" congédiés..... 311
" morts..... 35
" restant à l'hôpital..... 359

Nativité des patients admis :

Nés à l'étranger..... 250
" aux Etats-Unis..... 39
" en mer..... 3

Traitement scientifique et sûr.

Lorsqu'on l'applique en même temps que le Nasal Douche et le Golden Medical Discovery du Dr Pierce comme remède constitutionnel, le Catarrh Remedy du Dr Sage produit une guérison parfaite dans les cas les plus graves et les plus opiniâtres de Catarrhe et d'Ozène. Cette médication complète constitue le seul traitement scientifique, rationel et sûr de ces deux affreuses maladies. Le succès en a été tel que le propriétaire n'a pas hésité un instant à offrir une récompense de $500 à quiconque lui prouvera qu'elles ont jamais failli.

Preuve irrécusable.

Thos. J. Bishop, de South Brooklyn, N. Y., dit, dans une lettre, que sa femme souffrait d'un Catarrhe depuis son enfance et que le mal était devenu ce que les médecins éminents appellent Consomption, qu'elle a eu recours au Catarrh Remedy, du Dr Sage et, en même temps, au Golden Medical Discovery du Dr Pierce, que ces deux remèdes avaient opéré des miracles.

Les contrefacteurs.

Le public doit se mettre en garde contre ces imposteurs qui non seulement essayent de contrefaire les remèdes du Dr Pierce, mais encore imitent le genre de ses annonces en offrant différentes récompenses à ceux qui réussiront à prouver l'inexactitude de leurs préparations. Il n'est pas probable que des gens qui n'ont pas assez de capacités pour rédiger eux-mêmes leurs avis, aient sont forcés de voler ceux d'autrui, puissent faire de grandes et précieuses découvertes en médecine. Méfiez-vous de ces hommes-là.

3 fév—6t v & c

(7) Il y a économie à employer à poudre à lever de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Décédé hier soir, le 2 courant, à six heures, HENRIETTA GARCIA (née COX), âgée de trente-huit ans. Les amis de la famille et de ses gendres et Pierre Rosello et Compagnie, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à trois heures et demie de l'après-midi. Son corps est exposé rue Prieur, entre Roman et Galvez.

De la part de sa famille

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Insurance Association of Louisiana, au No 19 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 2 février 1874.—Les membres de cette Société sont par les présentes informés que la huitième cotisation mensuelle, échue le 1er juillet 1873, a été imposée à cette date et que les pertes survenues depuis sont aussi à leur charge. Les réclamations pour ces décès, dûs au 12 mars 1874, seront payées après midi.

R. W. YOUNG,
1er fév—3t Secrétaire

ENTREPOT DE TAPIS.

A. BROUSSEAU,
Rue de Chartres, 17
Importateur et Marchand en gros et en détail de tapis rouleaux, anglais et américains, TAPIS DE PRESS, pour planchers et tables. NATTES—blanches, à carreaux et à rayures. STORES, Cornices, couvertures de tables et de PLANCHERS en dentelle et dentelle Nottingham. DRAPERIES, COTELINES, Cornices, reps, etc. 1 fév—2mDMV PP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

ELKIN & CO.,
RUE DU CANAL..... 168

RECOUVRENT, en ce moment, de nouveaux genres de

TAPIS anglais, Velours et Bruxelles.
TAPIS trois plis et Ingrain.
TOILES, Cirées de toutes largeurs.
STORES, Cornices, &c., qu'ils offrent à très bas prix.

16 sept—1m PP

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans — L'Association générale de cette Association aura lieu le 4 février, à 7 heures du soir, dans la salle de la rue Carondelet, No 201. Des élections seront soumises à l'assemblée. La présence des membres est requise aux heures ci-dessus. Soyez tres ponctuels.

Par ordre du Président,
LOUIS GRÉGOIRE,
fév— Secrétaire.

Assurance Française. — A l'élection régulière qui a eu lieu le 1er janvier 1874, ont été nommés directeurs pour l'année courante :

MM. J. F. Jeanin.	MM. L. Breton,
L. Le Montluzin.	Ed. Pierson,
Léo Lespinasse,	Ed. Verguin,
V. Gilpert,	E. Salo,
J. J. Bernard,	A. Arnaud,
Alp. Mary,	A. Bonneau,
J. Gaudin,	A. Bonnecaze,
F. Salaun,	A. Boudousquié,
J. G. Soyez,	J. Bonnet,
J. Arnaud,	J. Angelle,
A. Jas.	M. Bochet.

A la séance régulière du 1er février courant ont été nommés président et vice-président :

MM. L. Breton, Président.
A. Jas, 1er Vice-président.
J. B. Ségain, 2e Vice-président.
L. A. de Montluzin, Trésorier.
Secrétaire.

AVIS.
Nlle-Orléans, 2 février 1874.

Les soussignés certifie qu'il s'était perdu dans la nuit du 1er février courant, un billet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qu'ils avaient acheté pour 25 cents au bureau de M. Cardelach, rue St-Charles, No 7, lequel billet portait les numéros 4—7—49, classe 25, et qui a gagné le gros lot de cinq mille vingt-sept piastres et vingt cinq cents, vendredi, 30 janvier 1874. Le dit billet avait coûté vingt-cinq cents au bureau de M. Cardelach, Crescent Hall Building, rue St. Charles. Le montant a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la compagnie.

JOSEPH VINCENT,
Commis au bateau à vapeur W. S. Pike
2 fév—1t PP

Leçons de Piano.

MADAME E. DRUILHET, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer à ses anciennes élèves et aux personnes qui désirent prendre des leçons de piano et d'orgue, qu'elle sollicite leur patronage. Elle a transporté son magasin de musique le 1er février, rue du Canal.
1er fév—3t

En débarquement et en navire ALBATROS et MINNESOTA, de Bordeaux.

100 caisses VIN DE PORTO—Isabella.
100 " " Malaga.
15 barriques VIN DE VIEUX—Médoc.
25 " " Bergerac.
350 caisses VINAIGRE de vin blanc—Cesant.

En magasin et à vendre par
BERCIER & DE SMET,
No 5 rue Tchoupitoulas.

Trouvées

Deux MULES couleur aurelle ont été trouvées dimanche soir, sur la levée, près du Marché Français et conduites à l'écurie à louage de Lafourche et Bourbon. Le propriétaire pourra les retirer en payant les frais.
3fév—3t

Consulat de France.

AVIS BIENSUEL—FEVRIER 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs ayants droit sont priés d'en donner avis au Consulat :

Barcelo Alexandre,	Levi Henri.
Brei Jean.	Lebelleo Louis.
Convard François.	Legrand Jean serrurier.
Coppeville Jean.	Lamboley Eugène.
Chabenne Jean Baptiste Charlon François.	Marmouzet Denis. Martin (Mme) Vve Jean
Brouillet Marcelin.	Maunier Lagare.
Barad, Jeanet Théodore	Myn Marcellin.
Duplé, Pierre et Jac. Dubeau Théodore.	N. Orléans Natal. Bank
Ditmars Vve Jean.	N. Orléans Mutuel. In-
Domeef Pascal.	surance Association.
Fourdier Edouard Adolphe.	Piatoly menuisier.
Formel, Daniel et en- fants.	Pinot Antoine.
Gardette James.	Robin Mme.
Hélies Jean dit Canty.	Rougeault Jean Guillaume.
Labarrere Bernard.	Sauz Bernard.
Lafon, restaurateur.	Terrasse (Mme).
	Verrier François.

Sont également invités à se présenter à ce Consulat, tous Français sujets au service militaire, soit en faiton de leur classe précédente, soit comme ayant été omis dans un tirage précédent.

Le Chancelier du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, rue Royale, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, reçoit tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

2 fév—

Avis aux Consignataires.—Le brick norvégien ALBATROS, jaugeant de Bordeaux, commencera son déchargement mercredi, 4 février, Poteau No. 14, Second District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valide et elle n'est faite sur la levée. Les consignataires sont requis de payer leur fret avant de prendre livraison de leurs marchandises.

Ni le consignataire ni le capitaine du brick Albatros, venant de Bordeaux ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick.

1fév—3t P. E. BRULATOUR.
118 rue Royale.

Grande Ouverture de l'Atelier de Photographie d'Anderson.

AYANT transféré mon atelier au No 151 de la rue Canal, je l'ai disposé de manière à produire les meilleures photographies possibles. Situé au centre de la ville, il offre encore plus d'avantages que par le passé. Les étrangers qui se trouvent en ce moment à la Nlle Orléans sont invités à visiter ma galerie, et en examiner les différents modèles.

S. ANDERSON,
151..... Rue du Canal.....151
1er fév—1m à côté du magasin de Holmes.

ARBRES FRUITIERS, PLANTES, VIGNES,

Importés de France par le dernier vapeur.

M. GUION a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers, premier choix, Rosiers nouveaux, Oignons et Bulbes à Fleur, Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 24.
3 janv—2m

Avis.

MME ANNETTE METIAL, née Havlot, vous doit du bien se présenter chez M. Euge, Forestier 183 rue de la Commune, pour une affaire qui l'intéresse.
3 jan—3t

Traitement scientifique et sûr.

Lorsqu'on l'applique en même temps que le Nasal Douche et le Golden Medical Discovery du Dr Pierce comme remède constitutionnel, le Catarrh Remedy du Dr Sage produit une guérison parfaite dans les cas les plus graves et les plus opiniâtres de Catarrhe et d'Ozène. Cette médication complète constitue le seul traitement scientifique, rationel et sûr de ces deux affreuses maladies. Le succès en a été tel que le propriétaire n'a pas hésité un instant à offrir une récompense de $500 à quiconque lui prouvera qu'elles ont jamais failli.

Preuve irrécusable.

Thos. J. Bishop, de South Brooklyn, N. Y., dit, dans une lettre, que sa femme souffrait d'un Catarrhe depuis son enfance et que le mal était devenu ce que les médecins éminents appellent Consomption, qu'elle a eu recours au Catarrh Remedy, du Dr Sage et, en même temps, au Golden Medical Discovery du Dr Pierce, que ces deux remèdes avaient opéré des miracles.

Les contrefacteurs.

Le public doit se mettre en garde contre ces imposteurs qui non seulement essayent de contrefaire les remèdes du Dr Pierce, mais encore imitent le genre de ses annonces en offrant différentes récompenses à ceux qui réussiront à prouver l'inexactitude de leurs préparations. Il n'est pas probable que des gens qui n'ont pas assez de capacités pour rédiger eux-mêmes leurs avis, aient sont forcés de voler ceux d'autrui, puissent faire de grandes et précieuses découvertes en médecine. Méfiez-vous de ces hommes-là.

3 fév—6t v & c

(7) Il y a économie à employer à poudre à lever de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Décédé hier soir, le 2 courant, à six heures, HENRIETTA GARCIA (née COX), âgée de trente-huit ans. Les amis de la famille et de ses gendres et Pierre Rosello et Compagnie, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à trois heures et demie de l'après-midi. Son corps est exposé rue Prieur, entre Roman et Galvez.

De la part de sa famille

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Insurance Association of Louisiana, au No 19 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 2 février 1874.—Les membres de cette Société sont par les présentes informés que la huitième cotisation mensuelle, échue le 1er juillet 1873, a été imposée à cette date et que les pertes survenues depuis sont aussi à leur charge. Les réclamations pour ces décès, dûs au 12 mars 1874, seront payées après midi.

R. W. YOUNG,
1er fév—3t Secrétaire

ENTREPOT DE TAPIS.

A. BROUSSEAU,
Rue de Chartres, 17